

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 18 DECEMBRE 2019
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE

L'an deux mille dix-neuf et le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Beaulieu-sur-Mer s'est réuni en session ordinaire, en l'Hôtel de Ville, salle habituelle des délibérations, sous la présidence de Roger ROUX, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Yvette RODA, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sophie REID, Mme Carolle LEBRUN, Mme Flora DOIN

PROCURATIONS : M. Claude CALIMAR à M. Michel CECCONI, Mme Catherine LEGROS à Mme Marie-José LASRY, Mme Aimée GARZIGLIA à Mme Yvette RODA, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à Monsieur le Maire, M. Philippe RASTOLDO à Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, M. Bernard MAILLE à Mme Christiane VALLON, Mme Cécile GARBATINI à M. Stéphane EMSELLEM

ABSENT EXCUSE : M. Bernard MACCARIO

QUORUM : 13
PRESENTS : 15
VOTANTS : 23

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 12 décembre 2019

Puis il demande à l'Assemblée de se lever pour observer une minute de silence en mémoire des personnes décédées depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Michel SION
- Augustin ROUSSEAU
- Jacqueline SUZANNE née LAMARRE

Il rappelle ensuite les mariages célébrés de :

- Victoria LIKUM et Artjom TRIDVORNOV
- Stéphanie SEVIRAN et Carlos TOME

o o

INFORMATIONS

- Attribution du label « 3 fleurs » par le Jury Régional du Label Villes et Villages Fleuris « Qualité de vie » en Provence Alpes-Côte d'Azur,
- Félicitations de Mme BRACK pour l'affiche des Fêtes de fin d'année,
- Félicitations de M. PIGAULT pour les décorations et les illuminations de Noël,
- M. Guy PUJALTE a été élu président de l'Union des Plaisanciers Berlugans lors du Conseil d'Administration du 11 décembre 2019,
- TELETHON 2019 : 12.700 € de dons.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2019 qui est adopté, sans observation, à l'unanimité.

I – DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture des dernières décisions municipales prises dans le cadre des délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'Assemblée prend acte du compte-rendu

II - METROPOLE NICE COTE D'AZUR – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT) – APPROBATION DU RAPPORT

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

III - CONCESSION DES PLAGES NATURELLES – PLAGE DE LA PETITE AFRIQUE – ETABLISSEMENT BALNEAIRE « ZELO'S BEACH » - LOTS N° 4 ET N° 5 – ANNEES 2018 ET 2019 – INDEMNITES POUR OCCUPATION IRRÉGULIERE DU DOMAINE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le montant des indemnités dues par la SARL AFRICA PLAGE pour occupation irrégulière des lots n°4 et n°5 situés sur la plage de la Petite Afrique, comme suit :

* année 2018 : 55121,71 €

* année 2019 : 55862,26 €.

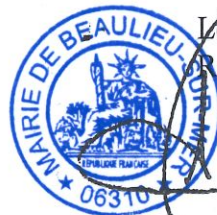
Adopté à l'unanimité.

IV - BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION DU BIEN « LE PETIT CHOSE » AU BUDGET COMMERCIAL M4

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H05.



Le Maire,
Roger ROUX